



DATE DE PUBLICATION : 03 avril 2023

La Directrice Régionale d’Auvergne-Rhône-Alpes

Délégation de signature donnée par la directrice régionale d’Auvergne-Rhône-Alpes à la directrice des services aux entreprises du Rhône

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l’Économie et du Réseau, à **Mme Kathie WERQUIN-WATTEBLED**, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, le 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

En cas d’absence ou d’empêchement de Mme Kathie WERQUIN-WATTEBLED, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, et de M. Bernard COTTE, adjoint à la directrice régionale, délégation est donnée à **Mme Aurore SCHILTE**, directrice des services aux entreprises à la succursale de Lyon, et en cas d’absence ou d’empêchement à **M. Christian JACQUIER**, son adjoint, **M. Lionel FARNY**, **M. Laurent FUGARDO**, **Mme Éloïse LECOUTURIER**, **M. Hakim RAHAMATALI** et **M. Yves VIATTE**, chefs de pôles à la direction des services aux entreprises, à l’effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l’exercice de l’activité de la direction des services aux entreprises.

Mme Aurore SCHILTE reçoit notamment délégation à l’effet de coter les entreprises et les dirigeants d’entreprises de la zone de compétence de la succursale de Lyon et les groupes, selon les grilles de délégation en vigueur.

Fait à Lyon, le 03 avril 2023

**Kathie WERQUIN-WATTEBLED**